

# LA VALORISATION DES PATRIMOINES LOCAUX : LE PROJET UNESCO-GEOPARC POUR L'IMPLICATION DES POPULATIONS LOCALES

## **Yanique EKOBEVET ALLOGO**

*Rattachée au laboratoire EA-ADEF, chercheuse indépendante*

*y.ekobevet@gmail*

## **Sylviane BLANC-MAXIMIN**

*HDR, EA-ADEF, Université d'Aix-Marseille*

*sylviane.maximin@univ-amu.fr*

## **Angela BARTHES**

*Professeure des Universités, EA-ADEF, Université d'Aix-Marseille,*

*angela.barthes@univ-amu.fr*

## **Résumé**

*Les Géoparks portent la responsabilité de protéger, conserver, et promouvoir les richesses géologiques des sites, puis de valoriser leur patrimoine naturel et culturel. Cette vision se veut « durable » ; pour cela, elle prend en compte les dimensions politique, économique et sociale. Les Géoparks sont dotés d'un conseil scientifique (ou conseil d'orientation), dont l'un des objectifs est d'impliquer davantage les populations locales dans la construction d'une identité et d'une cohérence territoriale. Les communautés locales devraient y participer activement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Nous formulons l'hypothèse qu'un tel objectif c'est-à-dire impliquer les populations locales dans une volonté de développement local, ne peut être atteint qu'à condition de respecter les prescriptions du principe 22 de la Déclaration de Rio (1992). Les données récoltées à l'aide d'une enquête par questionnaire et des données issues des entretiens ont permis d'identifier et d'analyser les stratégies communicationnelles mises en œuvre afin d'amener les populations locales à s'approprier le concept Géoparc. A cet effet, nous avons construit une grille d'évaluation des actions du conseil d'orientation de l'UNESCO-Géoparc de Haute Provence. Un des principaux résultats souligne qu'au-delà de l'émergence du concept (2000), le Géoparc se présenterait plutôt comme un projet des populations jeunes dont l'âge se situe entre de 10 à 31 ans. Enfin, les intentions du conseil d'orientation s'inscrivent "plutôt" dans une perspective d'acteur de développement local en devenir.*

**Mots-clés :** *identité territoriale, populations locales, conseil d'orientation, label Unesco-Géoparc, développement local*

## **Abstract**

*Geoparks bear the responsibility of protecting, conserving and promoting the geological richness of sites, and then valorizing their natural and cultural heritage. This vision is intended to be "sustainable"; for this, it takes into account the political, economic and social dimensions. The Geoparks are endowed with a scientific council (or guidance council), one of whose objectives is to involve the local populations more in the construction of an identity and a territorial coherence. Local communities should*

*actively participate because of their environment knowledge and traditional practices. We hypothesize that such an objective, i.e. involving the local populations in a desire for local development, can only be reached if the requirements of principle 22 of the Rio Declaration (1992). Is this type of labelled territory really a factor of local development? The collection of data through a questionnaire survey and data from interviews made it possible to identify and analyze the communication strategies implemented in order to bring local populations to take ownership of the Geopark concept. To this end, we have built an evaluation grid for the actions of the advisory board of the Haute Provence UNESCO-Geopark. One of the main results highlights that beyond the emergence of the concept (2000), would the Geopark be presented more as a project for young populations between 10 and 31 years old? Finally, the intentions of the orientation council are "rather" positioned in a perspective of local development actor in the making.*

**Keywords:** territorial identity, local populations, guidance council, Unesco-Geopark label, local development

## Introduction

C'est dans l'espace historique, culturel et géographique européen qu'émerge l'idée de Nature. Dans un premier temps, envisagée selon le registre de l'harmonie universelle, reflet d'un projet divin, cette idée s'impose au XVIIIe siècle (Gouyon, 2001) et, depuis lors, sous-tend les discours et l'action politique vis-à-vis de l'environnement y compris jusque dans les années 60. Après sa diffusion en Amérique du Nord, elle s'incorpore dans les débats polémiques qui animent la communauté des naturalistes entre défenseurs de la nature sauvage (wildness) dont la figure emblématique est John Muir, et ceux d'une nature ressource (wildlife management) dont la figure centrale est Gilford Pinchot au XIXe siècle (Gouyon, 2001) ; (Blandin, 2009) ; (Parizeau, 2010). Par exemple, en France, les Parcs nationaux, et les réserves sont issus de la position wildness (Lange, 2011).

De multiples initiatives vont voir le jour dans le prolongement des réserves de biosphère et des réflexions sur les nouveaux modes de protection. On peut citer en France les Parcs Naturels Régionaux, dont la conception remonte à la fin des années 1960 (Méo, 2008). Depuis 2004, le concept Géoparc se développe dans un réseau mondial. A ce jour, on compte 161 Géoparc mondiaux UNESCO dans 44 pays. Depuis 2015, l'UNESCO en détient le label exclusif d'où l'appellation actuelle UNESCO-Géoparc (Assemblée Générale de l'UNESCO, 2015). L'implantation se réalise ex nihilo ou bien se greffe sur une aire protégée existante. C'est le cas de l'UNESCO-Géoparc de Haute Provence créée en 2000 qui s'est appuyé sur une réserve nationale géologique. Puis, dès 1984, l'idée de construire une nouvelle identité territoriale sur le territoire

« réserve », identité pouvant être vecteur de politiques de développement économique, s'est imposée. Les parcs naturels, les réserves géologiques ou de biosphère, ou les géoparcs sont autant d'illustrations de stratégies de patrimonialisation sur lesquels s'appuient les processus de (re)construction des territoires ruraux (Barthes et al., 2014).

## 1. Contexte de l'étude

### ***1.1. Le principe 22 de la Déclaration de Rio de 1992 : une sensibilisation en direction des habitants et des niveaux d'implication des populations locales :***

Le principe 22 de la Déclaration de Rio de 1992 stipule que « les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable ». Cependant, un obstacle important se dresse, rendre aux populations locales leur pouvoir d'agir (Jonas, 1990) réel.

Dans ce sens, Lalot (2013) suggère un changement des représentations et des pratiques des professionnels. Pour faire ensemble, il est nécessaire de co-voir, co-comprendre, co-partager. Sa démarche explicite le dépassement signifié par Blatrix (2002) concernant les procédures de participation collective. Elles peuvent aboutir à un débat public équilibré quand en amont, l'échange se prépare avec les citoyens. En revanche, elles se confrontent aux oppositions ou autres revendications lorsqu'elles sont proposées directement aux citoyens comme un dispositif non « voulu ». Dans cette perspective également, Blanc (2009) conclut en soulignant qu'il faut prendre en compte les ruptures sociales en vue de mener à bien « ensemble » les projets territoriaux en impliquant les populations locales.

Les prescriptions de l'UNESCO exigent que tout UNESCO-Géoparc ait en son sein un conseil d'orientation ou un comité scientifique dont les missions diffèrent. Le premier est « force de proposition ». Il participe à l'animation du territoire et aide en termes de support. Le conseil d'orientation se compose d'élus locaux, des chercheurs, de diverses personnalités de la société civile et peut employer de façon saisonnière des étudiants... Les missions d'un comité scientifique, constitué presque exclusivement de spécialistes des sciences,

sont axées sur des questions d'identification, de mise en évidence de l'intérêt des gisements géologiques et donc de leur protection. Nous formulons l'hypothèse que, pour aboutir aux attentes du principe 22, un conseil d'orientation d'un UNESCO-Géoparc peut opter pour une stratégie d'action participative. Les actions menées par le Géoparc de Haute Provence s'inscrivent dans cette volonté de protéger le patrimoine local.

### ***1.2. Le cas pratique des aires protégées de type Géoparc traite de la protection et de la valorisation du patrimoine local :***

1°) Un Géoparc a pour mission d'assurer la protection du paysage dans lequel vivent les populations. Ce qui renvoie à la fonction identitaire de la gestion territoriale et nécessite un travail de clarification effectué en amont, afin de s'assurer que l'ensemble des acteurs en présence partagent un même projet de territoire (Duval & Gauchon, 2010). La composante culturelle se présente alors comme l'élément fédérateur. Elle contribue à réunir l'ensemble des acteurs puisqu'elle englobe les valeurs et les croyances qui sont au fondement de la construction d'une identité locale, nationale ou internationale.

2°) La mission principale du Géoparc portée par son conseil d'orientation se veut participative. A travers ses actions, les responsables motivent les populations locales à conserver leur identité culturelle. Si l'identité focalise sur elle tant de regards, c'est aussi parce qu'elle se situe au cœur de phénomènes sociaux dont la compréhension, voire la maîtrise, sont des enjeux importants dans une société où les revendications pour la reconnaissance des cultures régionales, locales, ethniques se font plus fortes (Chevallier & Morel, 1985). La finalité des étapes décrites permet de sécuriser les projets.

## **2. Méthodologie**

### ***2.1. Terrain : UNESCO géoparc de Haute Provence***

Le terrain choisi est celui des Alpes de Haute Provence. Il héberge le premier Géoparc mondial.

La stratégie du Géoparc s'inscrit dans la continuité de la volonté affichée par la réserve nationale géologique de Haute Provence qui suggère qu'il faudrait passer par une prise de conscience de la fragilité du patrimoine « géologique », éveillée par des actions de sensibilisation vers une responsabilisation qui ne soit pas vécue comme une contrainte (De Weber, 2009). C'est donc parce que le conseil d'orientation souhaite

œuvrer en action « co » collective (Lalot, 2013) qu'il a opté pour une stratégie d'enquête auprès des populations sur leur perception du sens des lieux. Le rapprochement entre la structure labellisée et son environnement se situe au centre de ses missions, ce qui a conduit à la mise en place des réunions mensuelles. Enfin, l'absence de financement a quelque peu altéré l'enquête de terrain.

L'objectif de l'enquête vise l'identification des lieux emblématiques du territoire. La stratégie menée, quant à elle, consiste à impliquer les populations locales dans le processus d'identification de ces lieux jugés particuliers ou ayant une valeur quelconque selon les habitants. Pour rendre réalisable le projet, le conseil d'orientation organise une enquête appelée « sens des lieux ». Il s'agit ensuite d'inclure ces lieux que les habitants affectionnent parmi les éléments promotionnels du Géoparc. Cette première sollicitation en direction des habitants apparemment attractive et accessible à tous peut se lire, comme un premier niveau d'implication des populations qui y joueraient le rôle de récepteurs actifs du patrimoine.

Un deuxième niveau d'implication vise plutôt une participation à un projet dans lequel les habitants sont enrôlés plus ou moins de leur plein gré. L'action de sensibilisation de l'UNESCO-Géoparc de Haute Provence, a pour but de clarifier les représentations des populations concernant la Réserve Naturelle, le Géoparc et le Musée Promenade (un centre d'intérêt muséographique du géoparc). Ce deuxième niveau d'implication conduit à une action transformatrice de la contrainte ; en réponse à la demande de l'UNESCO, d'encourager des partenariats avec les communautés locales. De fait, les habitants deviennent les premiers partenaires du développement local de leur territoire. Ainsi, la participation et la sollicitation sont pensées de manière progressive allant de la contrainte à vivre dans un Géoparc à celle de se l'approprier pour devenir auteur des projets patrimoniaux. En termes éducatifs, nous retrouvons la trilogie proposée par Ardoino (1990) agent, acteur, auteur.

## ***2.2. Méthodes et outils***

Le recueil des données a permis d'identifier et d'analyser les stratégies communicationnelles mises en œuvre afin d'amener les populations locales à s'approprier le concept Géoparc. A cet effet, nous avons construit une grille d'évaluation des actions du conseil d'orientation. Elle s'appuie sur les trois critères présents dans le Principe 22 : solliciter l'expertise des populations locales, valoriser les savoirs locaux dont elles sont détentrices, proposer des dispositifs participatifs

afin de les impliquer. Dans cette démarche voulue et annoncée comme participative, quel est le rôle réel des populations ? Est-ce que les outils mis à leur disposition par le conseil d'orientation sont efficaces pour qu'elles expriment leur intérêt pour le territoire ? Quelles sont les méthodes employées pour impliquer les habitants et valoriser les patrimoines locaux ?

Un entretien semi-directif a été proposé aux 9 membres du conseil d'orientation. Il comprend six thématiques : la première s'intéresse à l'avènement de la réserve géologique en 1984. Les interviewés étaient invités à décrire la genèse et les temps forts de cette implantation/naissance, au sein de leur territoire et surtout invités à décrire l'attitude des populations locales et à repérer une éventuelle évolution. La seconde concerne globalement l'impact économique de la réserve naturelle et de l'UNESCO-Géoparc. La troisième identifiée comme point focal traite de deux aspects. Le premier aspect aborde la question de l'identité du territoire et des valeurs véhiculées par le label UNESCO. Le deuxième aspect se résume à la question de savoir si l'implantation de telles structures permettent l'émergence de créativité, de nouveaux modes communicationnels et de nouvelles pratiques éducatives. L'entretien s'est ensuite orienté vers la mobilisation des ressources (humaines, patrimoniales ...). Cette phase a démarré avec une question sur les méthodes. Ainsi chaque membre devait expliquer comment le conseil d'orientation aide à la mobilisation des ressources favorisant la construction d'une image spécifique du territoire quand on sait que le principe même du « label » est plutôt conçu au bénéfice des populations « extérieures ». La dernière étape de l'entretien s'est basée sur l'identité de l'enquête c'est-à-dire connaître ses fonctions hors du conseil d'orientation et ses positionnements idéologiques. La durée des entretiens varie entre quarante-cinq minutes et une heure cinquante-cinq minutes.

### **3. Analyse des données obtenues**

#### ***3.1. Une analyse des réponses à une enquête en direction des populations locales***

En termes de stratégie communicationnelle, le conseil d'orientation procède par enquêtes. Il cherche à comprendre le positionnement des populations locales par rapport au projet Géoparc. Les résultats de l'enquête analysée portent sur leur perception des lieux, c'est-à-dire le « sens des lieux ». La finalité de cette enquête vise à

identifier les lieux que les habitants affectionnent afin de les intégrer dans la promotion du « territoire-Géoparc ».

Parmi les vingt communes, voici la liste de celles intéressées par ce projet : Sisteron, Motte-du-Caire, Seyne-les-Alpes et Digne-les-Bains. Les marchés hebdomadaires (fruits, légumes, vêtements, ...) ont servi de lieux de recueil de données. Les résultats traités prennent en compte 100 enquêtés avec des variables (104, 106 selon les réponses obtenues). Seule la question 1 (Connaissez-vous le Géoparc de Haute Provence ?) traite du critère d'âge. Nous présentons ci-après les données y relatives.

Tableau 1 : effectifs des personnes rencontrées par commune

	Sisteron	Digne-les-Bains	La Motte du Caire	Seyne-les-Alpes	TOTAL
Nombre répondants / nombre sollicité	15 (-6)	43	13	35	106
Entretien non pris en compte	6				

Source : enquête menée par le conseil d'orientation

Tableau 2 : corrélation âges/connaissance du Géoparc de l'échantillon

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?	Connaissez-vous le Géoparc ?		Total
	Oui	Non	
Moins de 18 ans	5	8	13
18-30 ans	4	14	18
31-45 ans	7	8	15
46-60 ans	9	8	17
61-75 ans	11	19	30
76 ans et plus	1	6	7
Total	37	63	100

Source, enquêtée organisée par le conseil d'orientation :

% khi2=ddl=5 p=0,357 (Val. Théoriques < 5 = 2) en pourcentage

Le premier symposium sur la géologie s'est tenu dans la commune de Digne-les-Bains en 1991. Le réseau européen des Géoparc quant à lui apparaît en 2000. Selon nos résultats, la population susceptible de connaître la réserve géologique est âgée d'au moins 49 ans. En principe, les jeunes de 20 ans sont également supposés connaître cette structure. Cette tranche de la population n'intervient que très peu puisque l'échantillon total de l'enquête n'est pas très représentatif. Sur les 18 % de la population jeune interrogée seuls 9 % connaissent le Géoparc. On peut alors se demander si les moyens utilisés lors de l'enquête étaient adaptés à cette population « jeune » ? A contrario, selon les données affichées, la tranche des 61 à 75 ans plus représentative (30%) connaît le Géoparc soit 11 %. Par ailleurs la somme des riverains ne connaissant pas le Géoparc atteint les 27 % -on tient compte des deux tranches d'âge précédemment citées-.

Nous retiendrons que la tranche d'âge de la population susceptible de s'intéresser à ce concept nouveau varie entre 20 ans à 48 ans.

### ***3.2. Une analyse des résultats obtenus par un troisième dispositif : le projet « Villages cœur de Géoparc »***

Après l'analyse des dispositifs, un (stratégie communicationnelle) et deux (le label comme atout territorial), nous abordons le troisième (le projet « Villages cœur de Géoparc »). En matière de développement local, l'UNESCO-Géoparc de Haute Provence compte à son actif plusieurs réalisations.

En termes de valorisation d'identité territoriale, en 2014 par exemple, le Géoparc a adopté de nouvelles orientations pour prendre en considération la langue provençale, une composante identitaire du territoire tombant en désuétude. C'est pourquoi la deuxième action concrète du conseil d'orientation de l'UNESCO-Géoparc est un projet nommé « Villages Cœur de Géoparc ». L'objectif étant de créer une dynamique communale autour du Géoparc en développant de nouvelles relations intergénérationnelles autour des pratiques locales, de la toponymie et du patrimoine immatériel. Autrement dit, il vise à transformer les habitants de ces villages en de réels « ambassadeurs » du Géoparc. De cette façon, il serait un réel acteur, « promoteur » de son territoire : il le défendrait, le mettrait en valeur et le ferait découvrir. Ainsi ils auraient la fonction de relais d'informations et d'animateurs de leur territoire. La finalité de ce projet, est d'aboutir à une forme de tourisme participatif où les habitants seraient intégrés au processus touristique.

## 4. Résultats

### 4.1. Les apports de l'entretien avec les membres du conseil :

Globalement, les membres du conseil d'orientation estiment que leurs actions sur le terrain sont prometteuses à 60%. L'extrait d'un entretien avec un de ses membres le résume assez bien : « [...] c'est ce qu'on a fait en particulier avec l'éducation au patrimoine puisque c'était un terme dont la plupart n'avait même jamais entendu parler même si c'était présent dans les chartes UNESCO, y avait très peu d'initiative dans ce domaine-là et là encore c'était des initiatives très personnelles. La promotion du patrimoine culturel a ramené disons notre activité de ces 6 derniers mois à 60 % [...] ».

A la question « les premiers résultats du Conseil d'Orientation vous satisfont-ils ? ». 7 membres identifiés comme les plus actifs sur les 9 ont répondu. Si les actions sont prometteuses, Latz (2014) explique que la participation créative, ne se décrète pas, elle se construit petit-à-petit au moyen d'une ingénierie particulière, afin d'amener les individus, tout comme les institutions à évoluer.

Tableau 3 : synthèse du niveau de satisfaction des membres du conseil d'orientation sur leur implication

A court terme	Moyen terme		Long terme
Oui (7/9)			
Quels aspects selon vous demanderaient plus d'investigation ? (Unanimes sur la question)	Un élargissement du conseil, et une intégration plus active des élus et des associations Intervenir en aidant à s'approprier des éléments du patrimoine (immatériel surtout) que les habitants ont oubliés ou délaissés, et en leur faisant prendre conscience de l'intérêt collectif de cette mémoire. Le « label » en montrant que ce patrimoine est reconnu par des instances externes, peut y aider.		
Niveau de satisfaction personnelle	Non encore satisfaisant (45 %)	Moyennement satisfaisant (55 %)	Satisfaisant (+ 60%)
			xxxxxxx (7/9)

Niveau de satisfaction collective	Non encore satisfaisant (45 %)	Moyennement satisfaisant (55 %)	Satisfaisant (+ 60%)
		xxxxxxx (7/9)	

Le niveau de satisfaction collective montre que le conseil d'orientation n'a pas atteint sa phase de maturité. Il est cependant possible de l'atteindre sous certaines conditions : par exemple, faire croître le niveau d'appropriation du concept Géoparc chez les populations locales. Aussi, l'effectif réduit des membres du conseil d'orientation par rapport au nombre de communes concernées (59) pourrait se lire comme une faiblesse en termes de démocratie participative.

Soutenus par les résultats à court terme, les membres d'orientation détiennent plutôt un carnet de bord assez explicite. Dans l'immédiat, deux points à l'ordre du jour motivent les actions des membres actifs. Les investigations futures soulignent l'intérêt des autres partenaires sociaux (élus et associations). La conscience collective du territoire entre également dans la conquête entamée et bien sûr la pédagogie autour du « label ». Lors de l'entretien, le président du conseil d'orientation a conclu sur ces propos : « Il les explore encore très peu, ce qui est normal car il n'existe que depuis un an. Les enquêtes en cours sur le territoire devraient donner des exemples concrets de mobilisations possibles, en s'appuyant sur des savoirs déjà identifiés, en totalité ou en partie. Il y a déjà eu des propositions en ce sens ». Ensuite, le patrimoine immatériel devient une piste d'investigation prometteuse en ce sens qu'elle permettrait de « co-partager » les éléments du patrimoine délaissés ou oubliés. Le conseil d'orientation aborde ici la question de l'identité territoriale (Bussi, 2006) essentielle dans le processus de labellisation des territoires.

#### ***4.2. Les apports de l'enquête « sens des lieux »***

Cette enquête a été aussi l'occasion de mesurer la proportion de la population s'étant appropriée le concept Géoparc et son territoire. Les résultats de l'enquête « sens des lieux » montrent que seuls 37 % des enquêtés se sont appropriés le concept Géoparc. En revanche, de nombreux habitants s'identifient à la Réserve géologique et non au Géoparc. La Réserve Nationale s'est imposée sur le territoire du fait de son ancienneté. Celle-ci diffuse ses valeurs et multiplie ses actions promotionnelles. Elle dispose d'une grande notoriété et elle est

généralement appréciée pour ses valeurs de protection de l'environnement. Le Géoparc quant à lui reste encore un concept flou. De plus, le terme "Géoparc" se compose du mot "géo" évoquant la géologie, il y a donc une confusion et un manque de distinction entre le rôle de la Réserve Géologique et celui du Géoparc.

Les réponses aux questions ont permis de mesurer l'attachement au territoire des populations locales. Le conseil d'orientation a obtenu de la part des enquêtés les résultats suivants : 37% des sondés habitent dans leur commune depuis moins de 10 ans et 29% y vivent depuis 10 à 21 ans. Au total, 9% des personnes s'intéressent à l'histoire de leur commune par le biais d'activités culturelles, 22% par de la recherche documentaire et 29% en s'adressant à leur entourage. Ces résultats montrent que la transmission orale (29 %) est une piste à considérer. Cette enquête « sens des lieux » indique que 75% des personnes interrogées estiment qu'il y a des éléments importants du patrimoine dans leur commune respective. Solliciter la participation de la tranche de la population âgée de 20 à 48 ans apparaît comme le défi essentiel à relever. En se référant au passé, nous nous rendons compte que cette même tranche de l'échantillon correspond à ce que préconisait déjà Guiomar (2009) pour la Réserve géologique : « ...les enfants nés sur le territoire après sa création (1984), éduqués dans le respect du patrimoine géologique et devenus de jeunes adultes ne pourraient-ils pas devenir une nouvelle force de proposition » ? Et si le Géoparc œuvre dans la continuité de la Réserve pour les activités proposées, il revient au conseil d'orientation de proposer des projets et des outils plus attractifs pouvant « attirer » cette part de l'échantillon.

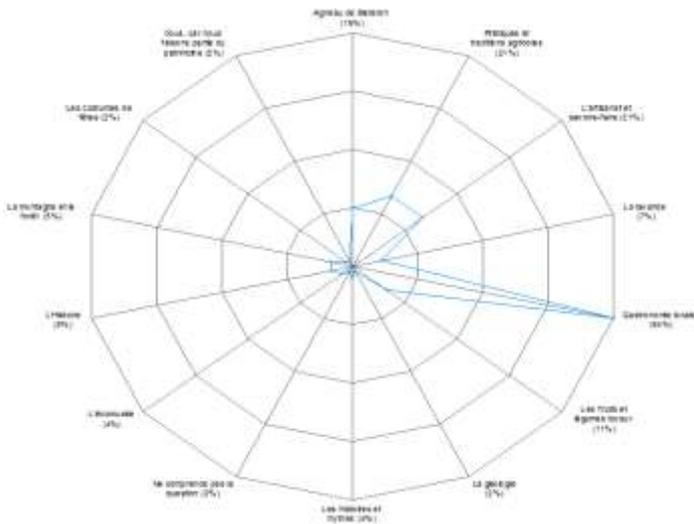
A première vue, le patrimoine paraît une notion importante pour les habitants qui l'évoquent souvent avec un sentiment de fierté. Il est défini avant tout comme une transmission de la culture au cours du temps, un héritage du passé et il représente l'identité de la nation et des communes. Globalement, les personnes de l'échantillon originaires des Alpes de Haute Provence utilisent des termes favorables parlant de leur territoire. Elles font ainsi référence à la tranquillité, à la préservation de l'environnement, à de beaux paysages, à la qualité de vie, à la beauté de la commune. Les occurrences nous renseignent qu'ils apprécient tout particulièrement, "l'environnement préservé et les beaux paysages" (18 fois), puis "l'ambiance provençale" est nommée 10 fois. On remarque que le "manque de dynamisme" est une caractéristique qui est apparue 8 fois, dont 5 fois à Seyne-les-Alpes.

La théorie des trois « co » c'est-à-dire co-voir, co-comprendre, co-partager, proposée par Lalot (2013) situe le travail du conseil d'orientation au tout début du processus de participation créative. Cette participation vise un seul but : « faire ensemble ». Co-voir « ensemble » suppose une action éducative à mener au sens large du terme avant d'atteindre la troisième dimension : « co-partager ». Les enquêtes perception « sens des lieux » servent à atteindre cet objectif. L'étape de « co-comprendre » nécessite de trouver un terrain d'entente commun, des objets et des intérêts communs. Toujours en nous appuyant sur les résultats de l'enquête perception sens des lieux, il ressort que les patrimoines matériel (lieux emblématiques (physique) et immatériel (histoire de la commune) peuvent s'employer comme cet « intérêt commun ».

L'analyse des réponses a montré que les populations locales ne savent pas ce que c'est qu'un label, et par conséquent ignorent les avantages qu'il peut leur procurer. L'analyse des occurrences (schéma ci-dessous) permet de constater que le mot « label » n'a jamais été cité ; ce qui confirme la méconnaissance du concept par les populations locales. Dans le cas de ces territoires labellisés UNESCO, il revient au conseil d'orientation d'apporter des précisions sur ce label et sortir les populations locales de l'ignorance à ce propos. Le label en lui-même n'a rien à voir avec la créativité ; c'est un engagement de qualité dans la préservation de l'environnement et la promotion du patrimoine naturel et culturel. La créativité devrait plutôt se trouver du côté des acteurs locaux, et le label peut aider à la faire connaître.

Une première étape s'avère prometteuse. A la question « Pensez-vous qu'il y a des éléments importants dans votre commune ? Si oui quels sont les éléments importants du patrimoine dans votre commune ? Les répondants reconnaissent que leur commune présente des éléments patrimoniaux importants.

Figure 1 : occurrences sur les spécificités patrimoniales **Erreur ! Signet non défini.**



#### 4.3. Les autres questions de l'enquête

La série d'interrogations ci-après englobe les autres questions de l'enquête : « Connaissez-vous le Géoparc ? Connaissez-vous son territoire ? Quels sont les lieux ou paysages qui ont un sens particulier pour vous dans votre commune ? Depuis combien de temps résidez-vous dans votre commune ? Vous intéressez-vous à l'histoire de votre commune ? Pensez-vous qu'il y a des éléments importants du patrimoine dans votre commune ? Intégrez-vous d'autres éléments du patrimoine (histoire, cuisine, savoir-faire, traditions ...) ? Ce groupe de questions met l'accent sur le patrimoine culturel. Pour l'UNESCO la notion de patrimoine est importante pour la culture et le développement dans la mesure où elle constitue le « capital culturel » des sociétés contemporaines.

Si les populations locales ignorent les sites ou patrimoines classés pour le compte de l'UNESCO-Géoparc de Haute Provence, la variété d'éléments considérés par celles-ci comme emblématiques est conséquente. L'enquête a permis de réaliser que 75 % de l'échantillon déclare qu'il existe des éléments importants du patrimoine dans leur commune : les personnes, car nous faisons partie du patrimoine (2 %) ; pratiques et traditions (12 %) ; artisanat et savoir-faire (12 %) ; l'histoire

(3 %) ; l'écomusée (2 %) ; les histoires et les mythes (2 %) ; les costumes de fêtes (1 %) ; les fruits et légumes locaux (6 %) ; la gastronomie locale (36 %) ; la lavande (4 %) ; agneau de Sisteron (9 %) ; la montagne et la forêt (3 %) ; la géologie (1 %) ; ne comprend pas la question (1 %). Cette enquête « perception sens des lieux » a servi de matériau au Géoparc dans la mise en œuvre des stratégies de reconquête de son territoire.

La disparité des pourcentages démontre que ces éléments du patrimoine seraient, soit oubliés soit délaissés. A partir de ces résultats, l'accompagnement des experts du Géoparc (conseil d'orientation) se présente tel un support important dans la démarche de valorisation des patrimoines listés. Pour offrir un appui et un accompagnement aux populations locales tel que recommandé par le principe 22, les résultats montrent que le conseil d'orientation devrait davantage communiquer. L'activité du conseil d'orientation se situe presque toujours à la phase numéro 1 proposée par Lalot (2013) « co-voir » quelle que soit l'entrée par laquelle les données sont traitées. Conscients du déficit de communication, les membres du conseil d'orientation ont décidé de pratiquer une communication de proximité. Une fois mise en œuvre elle a déjà porté ses fruits car 37 % de l'échantillon de la population s'est déjà approprié le concept.

Nous rappelons que cette enquête est la première de cet ordre. Progressivement, l'impact communicationnel du conseil d'orientation pourrait définitivement faire évoluer les avis des 63 % des répondants qui affirment que le Géoparc ne communique pas. Dans cette orientation, une commune dont le maire est membre du conseil réserve une page de publication de son bulletin municipal aux activités du Géoparc.

#### ***4.4. Le projet « Villages cœur de Géoparc » : un développement local grâce aux patrimoines ?***

Concernant l'aspect éducatif, les actions entreprises par l'UNESCO-Géoparc de Haute Provence montrent qu'il y a émergence de nouvelles formes de partenariats éducatifs, dans et hors du cadre scolaire. Ce résultat rejoint la réalité d'autres Géoparc... Des pratiques similaires existent au sein des Réserves Géologiques et dans certains Parcs naturels. Le département pédagogique du Géoparc qui est dans une phase expérimentale prend appui sur ces exemples. La démarche entreprise par cet organe s'inscrit dans le prolongement des activités éducatives menées par la réserve géologique. Aujourd'hui, les connaissances transmises ne sont plus uniquement centrées sur la

géologie. Un éventail plus large de savoirs locaux transmis s'inscrit autour des autres patrimoines locaux.

L'échantillon de l'enquête est, trop peu représentatif pour en tirer des conclusions généralisables à l'ensemble des populations du Géoparc. L'effectif global des habitants des quatre communes s'élève à 26 850 habitants ce qui représente un ratio de 0,0039 %, soit 106 enquêtés sur 26 850.

## **5. Discussion**

Dans cette partie, nous discutons les résultats sur la base des trois critères du principe 22 de la déclaration de Rio de 1972 :

### ***5.1. Solliciter l'expertise des populations locales :***

L'étude présente des signaux intéressants. Au regard des données analysées, peut-on affirmer que le conseil d'orientation a réussi à impliquer les populations locales dans une volonté de développement local ? Cette question renvoie au premier critère du principe 22 de la Déclaration de Rio (1992). En effet, celle-ci invite les responsables des UNESCO-géoparc à solliciter l'expertise des populations locales... Parler d'expertise revient à reconnaître ses habiletés dans un domaine singulier. Les populations du territoire étudié disent se sentir bien car le lieu est agréable... Ce sentiment de bien-être suppose que celles-ci développent des pratiques multiples pour profiter et mettre en valeur les lieux emblématiques pour eux. Implicitement, la fréquence des lieux remarquables justifierait aussi la diversité des patrimoines locaux identifiés (figure 1). Si par l'habitude de la pratique culturelle, les riverains parviennent à consolider une identité territoriale au point d'attirer un label de portée internationale, nous comprenons qu'assurément, les populations pourraient se positionner comme expertes de ces mêmes patrimoines qui intéressent l'UNESCO. Ainsi, le premier avantage de l'étude coïncide avec la démarche participative des trois « co » (co-voir, co-partager et co-comprendre) de Lalot (2013). Tout comme le prône cet auteur, les préalables pour l'aboutissement des projets collectifs ou communs nécessitent la prise en compte des droits des locaux, mieux leur implication. Aussi, le conseil d'orientation en les sollicitant, par le biais d'enquêtes, pose un jalon vers la co-construction. En revanche, le label apparaît avec ses exigences et/ou ses fractures sociales. Il impacte les rapports commerciaux ; de sorte que les commerçants non adhérents restent en marge des bénéficiaires de la notoriété du label. En effet, l'aspect

politico-économique prime sur les rapports des intervenants menaçant l'ambition portée par ce premier critère.

### ***5.2. Valoriser les savoirs locaux dont elles sont détentrices :***

La possibilité de viser le niveau du « co-partager » exige une synergie entre les agents officiels du projet et les représentants des populations locales. Cela nécessite d'associer quelques ingrédients : la valorisation et la protection du patrimoine, le vécu des populations locales. La popularité de la Dalle aux ammonites, lieu emblématique de la commune de Digne-les-Bains, s'identifie comme point d'ancrage territorial... Le fait historique autour de ce patrimoine local se raconte et se transmet au fil des générations par le biais des liens formels et informels. Serait-ce la raison pour laquelle les 7 % des 39 % de l'échantillon s'en réfèrent. D'autres centres d'intérêt se portent sur l'environnement natur, sur la montagne, sur les pratiques (mœurs), sur les traditions agricoles ainsi que sur l'artisanat et les savoir-faire. L'élargissement de l'échantillon se présente comme un élément important. Cependant, les 39 % de la population connaissant le Géoparc permettent d'identifier de potentiels nids de savoirs patrimoniaux. Si leur construction prouve un intérêt pour le territoire, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas encore d'une véritable identité de territoire. Les populations apparaissent effectivement détentrices de connaissances diverses... Vraisemblablement, cette « maîtrise » apparente des savoirs locaux n'a pas suffi. On le voit bien, valoriser les patrimoines locaux, pose la question de savoir si au départ le projet territorial Géoparc a considéré la composante sociale. Cela expliquerait peut-être la faible adhésion des participants aux différentes enquêtes. Autrefois, l'aspect géologique a motivé la mise en place du projet Géoparc, aujourd'hui il perd de son importance auprès des populations locales non initiées aux sciences. Paradoxalement, il aide à faire émerger des savoirs locaux spécifiques.

### ***5.3. Proposer des dispositifs participatifs afin de les impliquer :***

Dans le cas des Géoparcs, la présence des élus au sein de la sphère de décision rejoint cette vision du « co-voir » empreintée à Lalot (2013). A ce stade, les questions « politiques » sont débattues. Cette étape fait écho à une ébauche de démocratie participative. Elle n'est pas un simple avatar de la démocratie représentative ; elle tend à complexifier l'action publique locale et à modifier le fonctionnement et les règles du jeu politique (Blatrix, 2009).

Les limites relevées dans cette étude motivent la volonté du conseil d'orientation à proposer aux populations locales des dispositifs participatifs supplémentaires à savoir « village cœur du Géoparc » et la communication de proximité afin de les impliquer. Dans cette démarche voulue et annoncée comme participative, quel est le rôle réel des populations ? Est-ce que les outils mis à leur disposition par le conseil d'orientation sont efficaces pour qu'elles expriment leur intérêt pour le territoire ? ... Si les membres du conseil d'orientation se disent satisfaits de leurs actions malgré le faible niveau d'appropriation du concept, vouloir accéder au « co-partage » semble une ambition à travailler ou à retravailler pour cet organe. Comment adhérer à un concept si on ignore son existence ? ... Améliorer l'aspect communicationnel du Géoparc suffit-il à résoudre la défaillance communicationnelle ? Si le concept Géoparc réussit à s'imposer mondialement (près de 44 pays membres), localement, il peine à se fondre dans le paysage des populations locales. Cela prouve que les populations n'appréhendent pas réellement le rôle et les enjeux de l'UNESCO-Géoparc de Haute Provence. Cependant ils n'ont pas d'a priori négatifs à son sujet. Des dispositifs simples existent, comme par exemple, rendre publiques les recommandations du symposium de 1991. Aussi, en sollicitant, par le biais d'enquêtes les populations locales, le conseil d'orientation pose un jalon vers une gestion participative.

## **Conclusion**

Il ressort de cette étude qu'un long chemin reste à parcourir pour atteindre les préconisations du principe 22 et que les actions d'implication des populations locales proposées par le conseil d'orientation accusent un retard important et dommageable par rapport aux ambitions affichées par le conseil. Les stratégies de communication du conseil d'orientation n'en sont qu'à leurs balbutiements alors que le Géoparc de Haute Provence est labellisé et implanté ce qui invalide notre hypothèse d'établissement d'une stratégie d'action participative. De plus, si la stratégie employée ambitionne de s'appuyer sur des formes d'actions participatives, une information commune, un langage commun et la reconnaissance du statut de membre actif des habitants dans la conception des projets sont indispensables pour une collaboration efficiente.

Les missions du conseil d'orientation du Géoparc alpin sont organisées de manière chronologique. Elles débutent par faire découvrir

aux populations un concept et visent son appropriation. Cela s'avère compliqué pour deux raisons : il s'agit d'une idée qui a été imposée de « l'extérieur » par une organisation internationale et l'existence préalable d'une Réserve géologique qui brouille les pistes de compréhension des riverains. Il s'agit donc maintenant de développer la lisibilité des actions en cours et à venir et de convaincre les habitants de cette aire protégée des intérêts de la présence d'un Géoparc en termes de développement local. Un levier fécond se situe au niveau des patrimoines qui sont assez largement cités dans l'enquête « sens des lieux » : la question de leur valorisation par des interventions d'habitants locaux ouvrirait une piste collaborative intéressante entre experts et habitants en matière d'éducation non formelle des visiteurs et des touristes dans le cadre d'un développement local.

En fonction de l'évaluation effectuée (d'après les critères du principe 22 de la Déclaration de Rio de 1992), les intentions du conseil d'orientation se positionnent « plutôt » dans une perspective d'acteur de développement local en devenir.

## Bibliographie

**Ardoino, J.** (1990). Les postures (ou impostures) respectives du chercheur, de l'expert et du consultant. *Les nouvelles formes de la recherche en éducation*, 2, 79-87.

**Barthes, A., Alpe, Y., & Martini, G.** (2014, Avril). L'importance et problématiques de la dimension éducative patrimoniale dans les stratégies de labellisation des aires protégées : l'exemple des «Géoparcs». In *Colloque francophone international cultures, territoires et développement durable*.

**Blanc, M.** (2009). La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique. *Pensée plurielle*, (1), 25-36.

**Blandin, P.** (2009). *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Versailles, Quae.

**Blatrix, C.** (2002). Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective. *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, 15(57), 79-102.

**Blatrix, C.** (2009). La démocratie participative en représentation. *Sociétés contemporaines*, (2), 97-119

**Bussi, M.** (2006). L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? *L'espace géographique*, 35(4), 334-339.

**Chevallier, D., & Morel, A.** (1985). *Identité culturelle et appartenance régionale. Quelques orientations de recherche* (5, pp. 3-5). Association Terrain.

- De Wever, P.** (2009). Un inventaire du patrimoine géologique pour la France. *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques*, (121), 12-18.
- Di Méo, G.** (2008). Processus de patrimonialisation et construction des territoires. In *Colloque" Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser"*. Geste éditions. 14, 87-109.
- Duval, M., & Gauchon, C.** (2010). Tourisme, géosciences et enjeux de territoires. Actualités du géotourisme. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 29, 29-2.
- Gouyon, P.-H.** (2001). *Les harmonies de la nature à l'épreuve de la biologie*, Versailles, Quae.
- Guiomar, M.** (2009). Le patrimoine géologique en prise avec son territoire. *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques*, 123, 31-39.
- Jonas, H.** (1990). *Le Principe responsabilité*, Paris, Éditions du Cerf.
- Lalot, S.,** (2013). Comprendre le paysage pour fonder un projet de territoire participatif, *Communication au colloque Participation créative, paysage et urbanisme durable : vers une évolution des pratiques professionnelles et de la gouvernance*, Aix-en-Provence, 5 et 6 décembre 2013.
- Lange, J. M.** (2011). Education au Développement Durable : problématique éducative/problèmes de didactique (*Doctoriales dissertation*, ENS Cachan).
- Yvette Lazzeri, Michel Chiappero, Béatrice Mésini, Perron Martine, Florent Chiappero.** Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative. [Rapport de recherche] Pole développement durable et territoires méditerranéens-CERIC-DICE-UMR 7318-CNRS-AMU. 2015. {hal-01287718}.